



Amiens, le 22 octobre 2018

## Communiqué de presse

### **Mise à l'abri des populations migrantes de Grande-Synthe Accueil dans la Somme**



Le département de la Somme va participer à l'opération de mise à l'abri, dans la région des Hauts-de-France, de migrants présents à Grande-Synthe.

Un certain nombre de ces migrants vont ainsi être accueillis de manière temporaire dans trois gymnases :

- à Friville-Escarbotin,
- à Longueau,
- à Moreuil,

avec l'accord des maires de ces communes.

La situation de ces personnes fera l'objet d'un examen par les services de la préfecture et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) au regard du droit des étrangers.

La gestion logistique de cette mise à l'abri est assurée par l'opérateur Coalia dont l'expertise est reconnue.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance d'évacuation rendue en référé par le président du tribunal de grande instance de Dunkerque le 11 octobre dernier.

Elle vise un double objectif :

- d'une part, fournir aux personnes migrantes des conditions de vie convenables et respectueuses des droits fondamentaux ;
- d'autre part, enrayer les trafics d'êtres humains et l'activité des passeurs.